

la lettre du Maire

Lettre mensuelle éditée par la Ville de Pont-Sainte-Maxence

juillet 2008

N° 22



l'agenda municipal

Travaux en cours

- Franchissement de l'Oise avec le Conseil général,
- Réflexions sur la circulation,
- Jardins ouvriers,
- Berges de l'Oise : protection contre les inondations,
- Terrain d'accueil des gens du voyage...

Finances

- Renégociation de la dette,
- Subventions,
- Cour des comptes,
- Affaires judiciaires.

Services

- Commerces centre-ville,
- Cantines scolaires,
- Transport public.

Cérémonies, rencontres

- 5/07 : rencontres folkloriques.
- 12/07 : accueil de la marche de la vallée de l'Oise.
- 13/07 : retraite aux Flambeaux.
- 14/07 : fête nationale.
- 2/09 : rentrée des classes.
- 7/09 : commémoration de la libération de Pont.
- 15/09 : conseil municipal.

Animations

- 6/09 : forum foulées pontoises.
- 1^{er} - 7/09 : Semaine de l'environnement.
- 21/09 : journées du patrimoine, journée de la paix.

Chères Pontoises, chers Pontois

Tout d'abord, permettez-moi de remercier les électeurs qui nous ont fait confiance. Après ces quelques semaines nous commençons maintenant à prendre notre régime de croisière. Les questions financières, les dossiers juridiques et les régularisations administratives continuent à nous prendre beaucoup de temps.

Néanmoins nous sommes vigilants à ne pas tomber dans le piège de nous faire absorber par ces questions qui, quoiqu'importantes, ne peuvent rester longtemps le cœur de notre action. Après l'évaluation de la situation et la mise en route de la régularisation des dossiers, nous allons engager la mise en route des grands sujets du mandat qui demanderont temps et énergie : la circulation, le schéma directeur du centre ville, la requalification des quartiers, le schéma des équipements sportifs, l'agenda 21...

Ce qui compte pour nous, c'est d'être efficaces sur les questions relatives à votre vie quotidienne. Pour une partie des parents concernant la cantine de leurs enfants, nous avons trouvé des solutions, pour les autres, nous restons actifs et ne désespérons pas de leur donner un jour une réponse tout aussi positive. Nous nous rendons persuasifs auprès des logeurs sociaux pour améliorer l'adéquation de l'attribution des logements avec les besoins des habitants de la ville. Nous évaluons toutes les semaines avec la police, la gendarmerie et les services de secours, les conditions de sécurité dans la ville.

Tout ceci ne sont que des exemples d'une vaste activité que nous avons initiée. Soyez assurés que tout sujet qui concerne la vie des habitants sera pris en compte avec toute l'attention qui convient. Parfois la matière est complexe, parfois la solution engage l'intérêt collectif au-delà du raisonnable, parfois encore, nous ne validons pas le souhait que vous exprimez. Souvent vos demandes sont de véritables besoins justifiés, des réponses à des déséquilibres notoires, des questions de bon sens.

Sachez que nous voulons les prendre en compte quelqu'en soit l'origine. Si vous avez le sentiment de ne pas avoir été suffisamment entendu, n'hésitez pas à nous solliciter de nouveau et à nous le faire remarquer. C'est comme cela que nous progresserons dans le respect de notre engagement d'un dialogue efficace avec vous.



Ville de Pont
Sainte-Maxence

Michel Delmas
Votre Maire

Une Ville d'Avenir et de Paix

Album photos

La Fête des voisins



Merci aux commerçants qui nous ont aidés

Rallye de l'Office du tourisme 2008



Les anciens à Bethunes



Les Conseillers Municipaux Jeunes oeuvrent pour la paix

Samedi 31 mai, nous sommes allés au "3^{ème} salon international de la PAIX" à Paris. Nous avons abordé à travers des ateliers, des jeux, des débats, la Paix sous toutes ses formes.

Nous revenons pleins d'idées à mettre en place dans notre ville.



Album photos

Spectacle pour bébés lecteurs Mr Ping et Bonhomme doigt



Kermesse de l'école



En mémoire de la déportation



Cérémonie du 8 mai 2008



Le retour de la musique municipale



La vie citoyenne

La Frette

Nettoyage de la Frette le 07 juin 2008. Environ 3m³ de déchets ont été ramassés principalement dans le lit de la rivière.



L'association Ire'Oise a fait un nettoyage de la Frette.....

Immeuble La Nonette Parc Saultemont



**Charte de Bien Vivre Ensemble.
Les enfants s'engagent avec les adultes.**

Buvez notre eau

Contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine sur la ville de Pont-Sainte-Maxence :

Date du prélèvement : 28 Mars 2008

Résumé : Paramètres micro biologiques :

Absence de bactéries coliformes, entérocoques, escherichia coli.

Conclusion sanitaire : eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés.

Le stationnement doux

On sait le poids de l'automobile dans nos villes. Certes c'est un objet indispensable, mais elle est bien gênante. Quand elle roule, elle est dangereuse, elle pollue, elle est bruyante. Qui n'a jamais rêvé de pouvoir habiter un endroit sans voiture ? A condition de pouvoir utiliser la sienne comme bon nous semble. Mais il y a plusieurs façons d'utiliser son véhicule dans la ville. Conscients d'être gênants, certains conducteurs essaient d'adoucir leur conduite. Mais en ville c'est toujours le piéton qu'il faut protéger, il doit être le maître et pouvoir circuler d'un point à un autre dans des espaces et des chemins clairement faits pour lui, sans encombre et en toute sécurité. C'est dans ce cadre que l'on va parler de stationnement doux pour nos véhicules. Le trottoir est prévu pour trotter normalement sans prendre de risque, la route pour circuler en voiture ou pour stationner.

Sauf indication contraire (par signalisation), l'arrêt et le stationnement ne sont pas autorisés sur les trottoirs. Aussi si vous pensez mieux stationner votre véhicule à cheval sur le trottoir, surtout prenez garde à ce qu'un piéton avec une poussette par exemple puisse continuer à passer sans devoir descendre sur la chaussée. C'est une façon de rester attentif aux autres, c'est une façon de ne pas les mettre en danger.

Si un accident survenait alors que vous n'avez pas respecté ce point, vous seriez tenu pour responsable. Outre le poids moral vous seriez ennuyé par les contraintes administratives et judiciaires.



Brève

Challenge FAIRPLAY

Le collège Les Terriers avec la participation de la municipalité de Pont-Sainte-Maxence organisait au mois de mai 2008 sa 6^{ème} édition du Challenge FAIR-PLAY.

160 élèves de 6^{ème} encadrés par la police municipale, les sapeurs pompiers, les animateurs jeunesse de la CCPOH et de l'US PONT.



Durant cette journée, les équipes se sont affrontées au cours de match de football et ont été accueillies sur les stands de la B.P.D.J., la protection civile, la gendarmerie (simulateur de conduite de 2 roues), le stand santé, les pompiers avec leur véhicule d'intervention, la MAIF avec la voiture tonneau.

La journée est placée sous le signe de la politesse, le fair-play, la correction dans le langage et le respect des personnes.

A la fin de la journée Monsieur DELMAS, Maire de Pont-Sainte-Maxence et Le principal M. SCHWARZ remettaient officiellement aux élèves les médailles et la coupe du challenge FAIR-PLAY offerte par la Ville pour récompenser l'attitude exemplaire de l'équipe de 6^{ème} 3.

Infos pratiques

Bien vous entourer

Vous avez besoin d'aide à domicile pour simplifier votre vie quotidienne ? Mais vous ne savez pas comment faire pour trouver, simplement et rapidement, un prestataire de confiance. Et vous souhaitez bénéficier de tarifs négociés ?

Vous avez la solution GENIUS, c'est l'offre de services à la personne de la Poste qui trouve pour vous en 48h le prestataire dont vous avez besoin. Avec Genius économisez jusqu'à 50% de vos dépenses. Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu jusqu'à 50% des sommes engagées dans l'achat de services à la personne, dans la limite des plafonds fixés par la loi. Si vous êtes actif et ne payez pas d'impôt, vous bénéficiez d'un crédit d'impôts équivalent.

Alors n'hésitez plus : achetez votre carte Genius en bureau de poste, sur Internet : www.genius-laposte.fr Ou par téléphone au 0892 692 592 (0,34€ TTC/min)

Lions Club de Senlis

Merci au Lions club de Senlis qui a donné à la commune 3 défibrillateurs automatiques. L'un a été mis à la disposition de la protection civile, un autre pour la police municipale, l'autre enfin sera mis en place dans le gymnase Léo Lagrange. Ils pourront être utilisés en cas d'urgence cardiaque par tout le monde. Les défibrillateurs automatiques permettent de faire repartir immédiatement le cœur après un arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée du Samu ou des pompiers Il comporte deux électrodes collantes (de type patch) à disposer sur la poitrine, une sur la clavicule droite, l'autre sous l'aisselle gauche. Il effectue les tests cardiaques, détecte la fibrillation et procure le choc électrique adapté. On ne doit effectuer aucun réglage, les seules actions à réaliser sont de l'allumer, de placer les électrodes et de délivrer le choc si l'appareil le demande.

Une AMAP à Pont-Sainte-Maxence

Née le 30 mai 2008, cette Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne organise la distribution de paniers de légumes biologiques produits par Emmanuel Crucifix de Cauffry. A cet effet, une cinquantaine de consommateurs se retrouvent chaque vendredi entre 18h30 et 20h devant la salle Claude Monet.



Le coût du panier est de 10 à 15 euros selon la taille (5 à 7 légumes différents).

Economie de transport et d'emballages, agriculture biologique, et lien social : les AMAPs mettent en pratique les principes du développement durable.

Contact : 06 87 03 25 64

Finances

La cour des comptes a été mandatée par le Sous-Préfet pour faire l'évaluation des finances de la ville.

A l'heure où nous mettons sous pli, le rapport n'a pas encore été analysé.

Nous vous informerons dès que possible.

Jumelage

Le 22 mai 1983 Jean-Luc PINGRENON et Bertold GALL signaient avec les Présidents des Comités de Jumelage de l'époque, Fernand BAHU et Monsieur MARCHAL, la Charte d'Amitié entre Pont-Sainte-Maxence et Sulzbach/Taunus en Allemagne.

25 ans plus tard, le 2 mai 2008 une délégation de 50 Pontoises et Pontois présidée par Monsieur le Maire, Michel DELMAS, s'unissait à nos Amis de Sulzbach pour célébrer cet anniversaire dans la joie et l'amitié.

Cet anniversaire a été l'occasion pour le nouveau Maire de Pont de préciser ses intentions pour l'avenir du Jumelage Franco-Allemand, en souhaitant ardemment relancer et dynamiser les relations entre les deux villes. Même si ces dernières années nos rapports auraient pu être plus riches, nous nous devons d'œuvrer pour les jeunes avec l'implication des élus des deux villes et Michel Delmas de rappeler : que nous avons des attaches ici, à Sulzbach et ces attaches ne peuvent que nous renforcer dans l'envie d'un travail approfondi entre nos deux villes.



Célébration des 25 ans de Jumelage à Sulzbach.

En conclusion de son discours, le Maire a déclaré : "Alors travaillons ensemble, en permanence, donnons nous les moyens de faire connaître dans nos populations respectives nos villes jumelées et les actions des Comités de Jumelage qui conduisent à leur rapprochement et j'appelle de mes vœux à un renouvellement effectif de ce traité d'amitié entre deux peuples. Vive Sulzbach, Vive Pont-Sainte-Maxence, Vive l'Amitié entre deux villes, Vive l'Europe et Vive la Paix."